



Paris, le 18 février 2019

Monsieur le Président de la République,

Depuis notre courrier du 16 mai 2017, on ne peut pas dire que les choses se soient arrangées dans nos entreprises, ainsi que dans les autres, au regard du climat social dans lequel se retrouve notre pays.

Il est dit que « penser sans agir équivaut à chauffer une pièce en laissant les fenêtres ouvertes » et donc, après avoir pensé assez longuement, il est plus que temps d'agir à présent.

Les électriciens et gaziers subissent encore une énième attaque avec un rapport de la Cour des Comptes totalement à charge, dont tout laisse à penser qu'il a été commandé par le Gouvernement. Cette charge violente a scandalisé tous les agents, et ceci, quel que soit le niveau hiérarchique, de l'agent d'exécution au cadre dirigeant.

J'ai répondu à nos détracteurs mais ce climat délétère et malsain n'est plus acceptable.

Des limites ont été franchies et nous souhaitons vous rencontrer dans les meilleurs délais.

Chaque jour, les électriciens et gaziers œuvrent sans relâche pour un Service Public de qualité dans des conditions de travail en perpétuelle dégradation, que nous pourrions vous décrire très précisément si vous le souhaitez.

Chaque jour, nos agents traversent la rue pour répondre présents aux clients qui ont besoin de leurs services à tout moment, que ce soit un dimanche, à Noël et, pendant ce temps- là, manquent des moments importants de leur vie personnelle.

Que dit la Cour des Comptes à leur sujet ?

Ces salariés sont des personnes choyées bénéficiant « d'avantages largement déconnectés des performances de l'entreprise » alors même que le salaire national de base est quasi gelé depuis plusieurs années. Elle recommande même de « supprimer l'avantage énergie dont bénéficient les agents en activité et à la retraite » pour récompenser les salariés des IEG pour leur implication !

La Cour des Comptes a-t-elle oublié qui a vidé les caisses de l'entreprise pendant de nombreuses années en distribuant de copieux dividendes ? Qui a organisé cette pseudo concurrence qui oblige EDF à financer ses concurrents à travers l'ARENH et lui a fait perdre des milliards de chiffres d'affaires ? Qui a fait pression pour lancer de façon prématurée et en faisant prendre tous les risques financiers à EDF le projet d'Hinkley Point ? Serait-ce de la faute des salariés ?

AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org

Vraiment, maintenant, trop c'est trop ! La tempête gronde depuis quelques mois maintenant.

Que vous faut-il pour le comprendre et endiguer ce tsunami social ?

Continuons en évoquant le système de retraite.

À vous entendre, sous couvert d'égalité, il s'agirait de calculer notre retraite sur l'ensemble de la carrière des agents par un système par points. Est-ce à dire que la carrière des agents ne serait plus calculée sur la base du salaire des six derniers mois ?

Quant aux dispositions particulières, elles ne seraient plus prises en compte !

Quand on voit comment nos anciens sont traités avec l'augmentation de la CSG et la désindexation des pensions, on mesure l'ampleur de cette régression sociale.

Nous sommes évidemment prêts à échanger avec vous sur ce sujet afin de connaître la réalité concrète du projet. Mais sachez d'ores et déjà que les gaziers et électriciens ne laisseront pas faire la remise en cause de leur statut et leur contrat de travail. Or, le régime de retraite des IEG, dont je veux ici souligner qu'il est intégralement financé par les entreprises et les personnels et qui ne coûte rien à la solidarité nationale, est l'un des piliers de nos garanties individuelles et collectives.

On pourrait dire aussi beaucoup de choses sur le plan industriel.

Commençons par l'évolution structurelle des entreprises.

C'est ainsi que nous condamnons le projet de loi Pacte et le vote du Sénat du 7 février 2019 en faveur de la suppression de la disposition obligeant l'État à détenir le tiers des droits de vote d'ENGIE.

Concrètement, il s'agit là d'une privatisation totale d'ENGIE, mais aussi d'infrastructures gazières stratégiques. Pourquoi une telle décision ?

Rappelons que lors de l'examen de la loi portant privatisation de Gaz de France, il y a un peu plus de 10 ans, le gouvernement de l'époque dans lequel votre Ministre Bruno LEMAIRE était directeur de cabinet du Premier Ministre DE VILLEPIN, avait « vendu » aux salariés que cette privatisation de Gaz de France et sa fusion avec SUEZ permettraient de créer un géant gazier...

La réalité d'aujourd'hui est bien cruelle et le même Bruno LEMAIRE veut maintenant tout privatiser.

L'Ancien Monde et le Nouveau Monde se ressemblent étrangement et vont tous vers la privatisation et la fin du Service Public !

En ce qui concerne EDF, votre gouvernement a demandé à l'entreprise de réfléchir à une réorganisation.

Mais est-ce bien une réflexion ouverte ou une injonction ? Il est légitime de se poser la question si on se souvient que vous-même aviez déjà milité il y a trois ans pour un démantèlement d'EDF en séparant le nucléaire du reste de l'entreprise.

À part les banques d'affaires qui salivent déjà à l'idée d'engranger des commissions de plusieurs dizaines (centaines ?) de millions d'euros, qui a à gagner à une telle perspective ? Certainement pas les consommateurs pas plus que les salariés bien entendu.



AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org

En réalité, le vrai problème d'EDF vient, comme vous l'avez d'ailleurs reconnu, d'une régulation du nucléaire à travers l'ARENH totalement défavorable à EDF et au bénéfice exclusif de ses concurrents.

C'est cela le problème et pas celui de l'éclatement d'EDF en plusieurs morceaux, perspective que je rejette totalement.

S'agissant maintenant du mix électrique, je voudrais souligner plusieurs points.

Sur le nucléaire, FO a signé le contrat stratégique de la filière nucléaire fin janvier, parce que c'est un point d'appui important pour cette filière et que cela témoigne du soutien des pouvoirs publics.

C'est là un aspect très positif. Mais, disons-le clairement, cela rend encore plus incompréhensible la décision de fermer de façon anticipée Fessenheim dont l'Autorité de Sécurité Nucléaire a rappelé récemment qu'elle est l'une des centrales les plus sûres de France.

Plus largement, la signature de ce contrat de filière doit trouver une traduction concrète dans la décision d'engager la construction d'un programme de réacteurs EPR avant la fin du quinquennat, sur la base du dossier que vous avez commandé à EDF pour la mi-2021.

C'est là un point essentiel si l'on veut continuer à attirer les compétences dans ce secteur employant 220 000 travailleurs, et ceci, au bénéfice de la Nation.

Sur les centrales à charbon, je dois dire que je ne comprends pas la volonté de fermer les quatre centrales à charbon d'ici 2022. Car elles ne contribuent que marginalement aux émissions de CO₂, elles jouent un rôle important pour la sécurité d'approvisionnement de notre pays et leur fermeture aura pour conséquence d'importer de l'électricité allemande majoritairement à base de lignite et de charbon...

Je veux néanmoins souligner que le combat de l'intersyndicale d'EDF a permis que les pouvoirs publics acceptent enfin de travailler sérieusement sur le projet prometteur d'Ecocombust qui s'inscrit dans une logique d'économie circulaire.

Je souhaite vivement que ce projet novateur puisse être définitivement soutenu par les pouvoirs publics.

S'agissant maintenant des centrales à charbon d'Uniper, et en particulier de la centrale de Saint Avold, je tiens à souligner que cette fermeture interviendrait dans un bassin d'emploi sinistré et je demande également que des solutions industrielles portées par FO soient sérieusement étudiées à commencer par l'utilisation du gaz de grisou, ressource locale directement exploitable et dont l'utilisation ne pèserait pas sur la balance commerciale française.

Je tiens également à attirer votre attention sur la volonté d'introduire la concurrence dans le domaine de l'hydraulique, pourtant énergie verte et stockable, sans émission de CO₂.

Là encore, je ne comprends pas cette volonté qui est purement idéologique. Comment croire qu'en morcelant les concessions hydro-électriques, on gagnera en efficacité dans le système électrique ?

Si c'est pour faire plaisir à Bruxelles, il est plus que temps que la France fasse enfin entendre sa voix pour refuser cette destruction de notre Service Public !

Vous avez là une belle occasion de montrer que la France ne se « couche » pas devant les oukases d'une Commission Européenne toujours aussi idéologue.



AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org

Autre aspect très structurant, le développement massif des énergies intermittentes.

Pourquoi le projet de PPE prévoit-il de s'engager dans une augmentation d'énergies intermittentes électriques et de dilapider ainsi 8 milliards d'euros par an qui n'ont aucun effet sur les émissions de CO₂, sont très pauvres en emplois et coûtent chers à notre balance commerciale (importation massive de panneaux solaires chinois) ?

Que ne pourrait-on faire avec cet argent, par exemple lancer un vaste projet de rénovation thermique des bâtiments à commencer par les ménages les plus précaires, ce qui serait bon pour le pouvoir d'achat des ménages, bon pour la lutte contre la précarité énergétique et bon pour la planète à travers des baisses très significatives des émissions de CO₂ ?

Sur le mix énergétique, je souhaite que la baisse des énergies fossiles intègre la nécessité de préserver l'équilibre économique des réseaux gaziers de distribution et du transport ainsi que des stockages et des terminaux.

Il y a là aussi, comme dans toutes les IEG, des travailleurs qui ont parfaitement rempli leurs missions de Service Public et ces infrastructures sont des outils stratégiques pour la Nation. Pas plus que les salariés des centrales à charbon, ils ne doivent pas être les sacrifiés de la transition énergétique.

Enfin, sur la question centrale du pouvoir d'achat des Français et au moment où une hausse importante de l'électricité est proposée par la CRE, ceci en application mécanique de la loi NOME, loi que FO a toujours combattue, je suis surpris que vous ne preniez pas en compte les conséquences néfastes sur le niveau de vie des Français de cette loi.

Je revendique au nom de FO que le Gouvernement baisse la fiscalité sur l'électricité.

Il s'agit, en effet, d'un bien de première nécessité, quasi entièrement décarboné et pourtant plus taxé que certaines énergies fossiles !

La taxation de l'électricité représente maintenant 36 % de la facture et elle a augmenté ces dernières années. Où est la logique ?

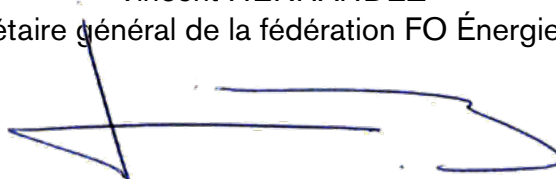
Pour terminer, nous sommes très inquiets quant aux orientations stratégiques adoptées par les entreprises et qui se traduisent par des fermetures de sites et des suppressions de postes dans tous les métiers quand ce n'est pas comme pour les services clients d'ENGIE par des transferts dans des pays à bas coût, sans que votre Gouvernement ne lève le petit doigt, ce qui est un véritable scandale !

Oui, Monsieur le Président, les agents des IEG sont dans une profonde colère et nous espérons vous rencontrer afin que lumière se fasse enfin.

Je vous informe que ce courrier sera diffusé en lettre ouverte, une fois que vos services l'auront reçue.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en ma haute considération.

Vincent HERNANDEZ
Secrétaire général de la fédération FO Énergie et Mines



AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org